



E D G E P O I N T

Portefeuille canadien EdgePoint

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par le gestionnaire, Gestion de patrimoine EdgePoint inc., au nom de Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds »). La direction est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers.

La direction a maintenu des processus appropriés pour fournir l'assurance que l'information financière produite est pertinente et fiable. Les états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière et comportent des montants fondés sur des estimations et des hypothèses. Les principales méthodes comptables que la direction a jugées appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes du Fonds, ont audité les présents états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de leur permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de parts. Leur rapport des auditeurs figure dans le présent document.

Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver les états financiers du Fonds, de surveiller la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et de nommer les auditeurs indépendants. Le conseil d'administration se compose de membres de la haute direction du gestionnaire. Pour toutes les séries de parts du Fonds, les états financiers ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration.



Patrick Farmer
Chef de la direction et administrateur
Le 17 mars 2022



Norman Tang
Chef des finances
Le 17 mars 2022

Rapport des auditeurs indépendants

Aux porteurs de parts du Portefeuille canadien EdgePoint

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Portefeuille canadien EdgePoint (l'« entité »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l. / SENCRL

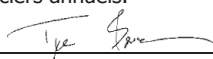
Portefeuille canadien EdgePoint

États de la situation financière
(en milliers, sauf les montants par part et le nombre de parts)
Aux 31 décembre 2021 et 2020

	2021	2020
Actifs		
Placements à la juste valeur* (note 7)	2 338 869 \$	1 630 657 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	54 471	92 760
Dividendes à recevoir	3 844	2 452
Montants à recevoir pour les parts souscrites	2 305	2 338
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	1 764	1 677
Montants à recevoir pour les titres vendus	57 093	23
Intérêts et autres débiteurs	562	577
Total des actifs	2 458 908 \$	1 730 484 \$
Passifs, excluant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Montants à payer pour les titres achetés	3 725 \$	3 556 \$
Montants à payer pour les parts rachetées	2 234	3 637
Contrats de change à terme à la juste valeur (note 9)	179	-
Total des passifs	6 138 \$	7 193 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 452 770 \$	1 723 291 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	628 109 \$	457 213 \$
Série A(N)	331 854	247 447
Série AT6	206	-
Série A(N)T6	207	-
Série B	-	6 286
Série B(N)	-	2 830
Série F	835 398	574 271
Série F(N)	309 751	209 603
Série FT6	207	-
Série F(N)T6	207	-
Série I	346 717	225 641
Série IT8	114	-
Nombre de parts en circulation		
Série A	17 111 036	17 378 250
Série A(N)	9 012 045	9 364 718
Série AT6	6 945	-
Série A(N)T6	6 948	-
Série B	-	235 611
Série B(N)	-	106 343
Série F	22 565 587	21 422 647
Série F(N)	8 353 889	7 799 213
Série FT6	6 965	-
Série F(N)T6	6 966	-
Série I	8 901 967	7 933 387
Série IT8	3 558	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	36,71 \$	26,31 \$
Série A(N)	36,82	26,42
Série AT6	29,75	-
Série A(N)T6	29,75	-
Série B	-	26,68
Série B(N)	-	26,62
Série F	37,02	26,81
Série F(N)	37,08	26,87
Série FT6	29,72	-
Série F(N)T6	29,72	-
Série I	38,95	28,44
Série IT8	32,03	-

*Le coût des placements est reflété dans le tableau du portefeuille de placements.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :


Tye Bousada, administrateur


Geoff MacDonald, administrateur

Portefeuille canadien EdgePoint

*États du résultat global
(en milliers, sauf les montants par part)
Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020*

	2021	2020
Produits		
Intérêts aux fins des distributions	2 841 \$	1 835 \$
Dividendes	29 623	32 963
Produits tirés du prêt de titres	4	16
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(463)	(766)
Autres variations nettes de la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	155 400	728
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les contrats de change à terme	913	(5 654)
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés	558 178	(101 547)
Total des produits	746 496 \$	(72 425) \$
Charges		
Frais de gestion (note 4)	23 499 \$	17 964 \$
Taxe sur les produits et services / taxe de vente harmonisée	2 633	2 018
Coûts d'opérations	1 228	1 501
Frais d'administration et frais d'agent des transferts (note 4)	974	772
Retenue d'impôts étrangers	178	414
Frais de comptabilité	57	55
Droits de garde	56	40
Droits de dépôt	37	67
Communications aux porteurs de parts	33	27
Honoraires d'audit	21	18
Frais juridiques	15	21
Honoraires du comité d'examen indépendant	7	4
Total des charges	28 738 \$	22 901 \$
Remises sur frais de gestion (note 4)	(332)	(185)
Charges nettes	28 406	22 716
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	718 090 \$	(95 141) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	182 419 \$	(29 915) \$
Série A(N)	97 812	(16 972)
Série AT6	6	—
Série A(N)T6	7	—
Série B	1 269	(2 121)
Série B(N)	550	(561)
Série F	245 896	(33 611)
Série F(N)	89 257	(8 918)
Série FT6	7	—
Série F(N)T6	7	—
Série I	100 846	(3 043)
Série IT8	14	—
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	10,63 \$	(1,63) \$
Série A(N)	10,78	(1,69)
Série AT6	0,98	—
Série A(N)T6	0,99	—
Série B	12,91	(5,55)
Série B(N)	13,04	(3,83)
Série F	11,18	(1,48)
Série F(N)	11,26	(1,10)
Série FT6	1,04	—
Série F(N)T6	1,04	—
Série I	12,26	(0,39)
Série IT8	4,16	—

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf les nombres de part)
Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	Série A		Série A(N)		Série AT6	Série A(N)T6
	2021	2020	2021	2020	2021	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	457 213 \$	529 236 \$	247 447 \$	292 721 \$	– \$	– \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	182 419	(29 915)	97 812	(16 972)	6	7
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	110 862	78 113	53 769	33 310	200	200
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	3 872	85	2 923	53	8	8
Rachat de parts rachetables	(122 295)	(120 204)	(67 093)	(61 600)	–	–
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	(102)	–	(65)	–	–
Gains en capital	(3 962)	–	(3 004)	–	(8)	(8)
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	170 896	(72 023)	84 407	(45 274)	206	207
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	628 109 \$	457 213 \$	331 854 \$	247 447 \$	206 \$	207 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	17 378 250	19 172 133	9 364 718	10 576 554	–	–
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	3 539 801	3 387 252	1 722 517	1 428 993	6 945	6 948
Rachat de parts rachetables	(3 807 015)	(5 181 135)	(2 075 190)	(2 640 829)	–	–
Solde à la clôture de l'exercice	17 111 036	17 378 250	9 012 045	9 364 718	6 945	6 948

	Série B		Série B(N)		Série F	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	6 286 \$	16 765 \$	2 830 \$	5 703 \$	574 271 \$	658 915 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 269	(2 121)	550	(561)	245 896	(33 611)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	100	618	21	348	207 456	153 339
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	–	–	–	–	18 114	2 943
Rachat de parts rachetables	(7 655)	(8 976)	(3 401)	(2 660)	(188 154)	(203 666)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	–	–	–	–	(3 649)
Gains en capital	–	–	–	–	(22 185)	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(6 286)	(10 479)	(2 830)	(2 873)	261 127	(84 644)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	– \$	6 286 \$	– \$	2 830 \$	835 398 \$	574 271 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	235 611	597 341	106 343	204 078	21 422 647	23 556 733
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	3 486	26 256	736	16 231	6 809 151	6 686 823
Rachat de parts rachetables	(239 097)	(387 986)	(107 079)	(113 966)	(5 666 211)	(8 820 909)
Solde à la clôture de l'exercice	–	235 611	–	106 343	22 565 587	21 422 647

Portefeuille canadien EdgePoint

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers, sauf les nombres de part)
Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	Série F(N)		Série FT6	Série F(N)T6	Série I	
	2021	2020	2021		2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	209 603 \$	228 262 \$	– \$	– \$	225 641 \$	222 321 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	89 257	(8 918)	7	7	100 846	(3 043)
Opérations sur les parts rachetables						
Produit de l'émission de parts rachetables	78 761	56 448	200	200	79 005	57 745
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	7 310	1 308	8	8	11 364	3 001
Rachat de parts rachetables	(66 519)	(65 919)	–	–	(55 508)	(50 921)
Distributions aux porteurs de parts rachetables						
Revenu net de placement	–	(1 578)	–	–	–	(3 462)
Gains en capital	(8 661)	–	(8)	(8)	(14 631)	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	100 148	(18 659)	207	207	121 076	3 320
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	309 751 \$	209 603 \$	207 \$	207 \$	346 717 \$	225 641 \$
Parts rachetables émises et en circulation						
Solde à l'ouverture de l'exercice	7 799 213	8 136 364	–	–	7 933 387	7 493 971
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	2 568 739	2 462 389	6 965	6 966	2 573 257	2 550 708
Rachat de parts rachetables	(2 014 063)	(2 799 540)	–	–	(1 604 677)	(2 111 292)
Solde à la clôture de l'exercice	8 353 889	7 799 213	6 965	6 966	8 901 967	7 933 387

	Série IT8	Total	
	2021	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	– \$	1 723 291 \$	1 953 923 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14	718 090	(95 141)
Opérations sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	100	530 874	379 921
Réinvestissement de distributions aux porteurs de parts rachetables	7	43 622	7 390
Rachat de parts rachetables	–	(510 625)	(513 946)
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenu net de placement	–	–	(8 856)
Gains en capital	(5)	(52 480)	–
Remboursement de capital	(2)	(2)	–
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	114	729 479	(230 632)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	114 \$	2 452 770 \$	1 723 291 \$
Parts rachetables émises et en circulation			
Solde à l'ouverture de l'exercice	–		
Parts rachetables émises contre trésorerie, compte tenu des distributions réinvesties	3 558		
Rachat de parts rachetables	–		
Solde à la clôture de l'exercice	3 558		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	718 090 \$	(95 141) \$
Ajustements liés à ce qui suit :		
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	463	766
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(155 400)	(728)
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur les contrats de change à terme	(913)	5 654
Variation (du profit latent) de la perte latente sur les placements et les dérivés	(558 178)	101 547
(Augmentation) diminution des intérêts et autres débiteurs	15	(471)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(1 392)	650
Achats de placements	(652 595)	(557 435)
Produit de la vente de placements	601 152	741 690
Produit du (montant affecté au) règlement de contrats de change à terme	913	(5 654)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(47 845) \$	190 878 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(8 860) \$	(1 466) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	530 907	382 160
Montant versé au rachat de parts rachetables	(512 028)	(511 636)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	10 019 \$	(130 942) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(37 826) \$	59 936 \$
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(463)	(766)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	92 760	33 590
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	54 471 \$	92 760 \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit :		
Fonds en banque	54 471 \$	92 760 \$
	54 471 \$	92 760 \$
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	2 856 \$	1 364 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	28 053 \$	33 201 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers annuels.

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2021

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
Titres de participation				
Banques				
716 868	La Banque Toronto-Dominion	38 804 \$	69 522 \$	2,83 %
		38 804	69 522	2,83 %
Produits de consommation discrétionnaire				
1 755 997	Restaurant Brands International Inc.	112 126	134 685	5,49 %
2 679 730	AutoCanada Inc.	40 189	114 425	4,67 %
4 072 395	Uni-Sélect Inc.	42 969	104 823	4,27 %
905 652	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	31 182	48 570	1,98 %
427 876	Mattel Inc.	7 498	11 669	0,47 %
39 846	Dollar Tree Inc.	6 998	7 083	0,29 %
178 694	Subaru Corporation	6 803	4 042	0,17 %
		247 765	425 297	17,34 %
Services financiers diversifiés				
1 513 131	Onex Corporation	91 525	150 224	6,13 %
1 242 811	Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	48 738	94 938	3,87 %
6 035 739	Gestion de parc de véhicules Element	46 321	77 740	3,17 %
1 079 153	Guardian Capital Group Limited, catégorie A	22 361	37 663	1,54 %
1 970 833	Fairfax India Holdings Corporation	32 516	31 778	1,29 %
51 772	Affiliated Managers Group Inc.	6 299	10 773	0,44 %
2 501 226	Urbana Corporation, catégorie A	3 578	8 904	0,36 %
781 271	Crown Capital Partners Inc.	7 447	5 899	0,24 %
47 700	Guardian Capital Group Limited	1 194	1 697	0,07 %
270 840	Urbana Corporation	340	975	0,04 %
		260 319	420 591	17,15 %
Énergie				
6 676 740	PrairieSky Royalty Limited	157 303	91 004	3,71 %
8 096 394	Advantage Energy Limited	25 283	59 994	2,45 %
1 426 284	Tourmaline Oil Corporation	16 103	58 249	2,37 %
26 537 275	CES Energy Solutions Corporation	115 289	53 871	2,20 %
7 265 565	Computer Modelling Group Limited	51 072	30 951	1,26 %
5 351 990	Secure Energy Services Inc.	12 043	28 152	1,15 %
5 260 357	Pulse Seismic Inc.	14 015	11 520	0,47 %
1 852 587	Total Energy Services Inc.	15 741	11 171	0,45 %
2 829 896	Rising Star Resources Limited	3 302	3 396	0,14 %
7 935 498	Essential Energy Services Ltd.	9 677	3 095	0,13 %
1 750 000	Star Valley Drilling Limited	1 750	1 313	0,05 %
199 999	Tenaz Energy Corporation	640	646	0,03 %
		422 218	353 362	14,41 %
Soins de santé				
324 349	Kononklijke Philips NV	21 279	15 305	0,62 %
312 230	Amryt Pharma PLC	13 813	4 266	0,17 %
1 350 323	Novelion Therapeutics Inc.	0	393	0,02 %
		35 092	19 964	0,81 %
Produits industriels				
2 028 233	ATS Automation Tooling Systems Inc.	27 692	101 898	4,15 %
1 747 742	Badger Infrastructure Solutions	57 689	55 561	2,27 %
527 170	Canadian Pacific Kansas City Ltd.	48 237	47 962	1,96 %
2 070 385	MDA Limited	12 165	19 669	0,80 %
136 038	K-Bro Linen Inc.	5 774	4 652	0,19 %
		151 557	229 742	9,37 %
Technologies de l'information				
42 247	Constellation Software Inc.	37 222	99 151	4,04 %
252 244	Topicus.com Inc.	13 990	29 286	1,19 %
173 983	Tucows Inc.	18 399	18 479	0,75 %
605 761	Optiva Inc.	28 330	16 574	0,68 %
		97 941	163 490	6,66 %
Assurances				
215 432	Fairfax Financial Holdings Ltd.	115 979 \$	134 050 \$	5,47 %
901 425	Definity Financial Corporation	19 831	26 619	1,08 %
416 092	Vienna Insurance Group AG Wiener Versicherung Gruppe	12 083	14 921	0,61 %
40 492	Willis Towers Watson PLC	11 888	12 164	0,50 %
		159 781	187 754	7,66 %

Portefeuille canadien EdgePoint

Tableau du portefeuille de placements (suite)
(en milliers, sauf les nombres d'actions ou de parts)
Au 31 décembre 2021

Nombre d'actions ou de parts	Titre	Coût moyen	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net
	Matières			
7 465 319	Redevances aurifères Osisko Limitée	98 434	115 563	4,71 %
3 339 798	Altius Minerals Corporation	39 606	58 146	2,37 %
161 282	Franco-Nevada Corp.	22 787	28 215	1,15 %
224 550	Berry Global Group Inc.	13 466	20 957	0,85 %
240 633	Transcontinental Inc., catégorie A	5 661	4 887	0,20 %
60 350	Evonik Industries AG	2 359	2 474	0,10 %
		182 313	230 242	9,38 %
	Immobilier			
1 234 265	DREAM Unlimited Corporation, catégorie A	17 587	47 926	1,96 %
342 999	Mainstreet Equity Corporation	12 996	41 225	1,68 %
3 025 964	Artis Real Estate Investment Trust	25 040	36 130	1,47 %
635 593	Boardwalk Real Estate Investment Trust	15 974	34 850	1,42 %
		71 597	160 131	6,53 %
	Services Publics			
4 234 418	TransAlta Corporation	48 615	59 493	2,43 %
		48 615	59 493	2,43 %
	Total des titres de participation	1 716 002 \$	2 319 588 \$	94,57 %
Valeur nominale (en milliers de dollars)	Titres à revenu fixe			
10 000 000	Optiva Inc., débentures garanties de type « Toggle » rachetables, 9,750 %, 20 juillet 2025	13 571	13 478	0,55 %
2 000 000	Uni-Sélect Inc., conv., 6,000 %, 18 décembre 2026	2 000	4 261	0,17 %
624 600	Constellation Software Inc., variable, série I, rachetable, 7,200 %, 31 mars 2040	708	870	0,04 %
490 057	Aegerion Pharmaceuticals Inc., conv., 5,000 %, 1 ^{er} avril 2025	640	672	0,03 %
	Total des titres à revenu fixe	16 919 \$	19 281 \$	0,79 %
	Ajustement pour tenir compte des coûts d'opérations	(1 354)		
	Total des placements	1 731 567 \$	2 338 869 \$	95,36 %
	Contrats de change à terme (note 9)		1 585 \$	0,07 %
	Autres actifs moins les passifs		112 316 \$	4,57 %
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		2 452 770 \$	100,00 %

1. Le Fonds

Portefeuille canadien EdgePoint (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable créée le 10 novembre 2008 aux termes d'une déclaration de fiducie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Gestion de patrimoine EdgePoint inc. (« EdgePoint ») est le gestionnaire du Fonds (le « gestionnaire ») et en est le fiduciaire. Groupe de placements EdgePoint inc. est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 17 novembre 2008 en lançant quatre séries de parts, soit les séries A, B, F et I. Le 3 août 2010, il a commencé à offrir des parts de série A(N), de série B(N) et de série F(N). Le 1^{er} janvier 2019, le Fonds a interrompu la souscription de nouvelles parts de série B et de série B(N). Le 1^{er} juin 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série IT8. Le 2 novembre 2021, le Fonds a commencé à offrir des parts de série AT6, de série A(N)T6, de série FT6 et de série F(N)T6.

Le siège social du gestionnaire est situé au 150, rue Bloor Ouest, bureau 500, Toronto (Ontario) M5S 2X9, Canada.

Le Fonds a pour objectif de placement de fournir une plus-value à long terme du capital en investissant principalement dans des sociétés canadiennes qui ont, selon l'équipe de gestion du portefeuille, de fortes positions concurrentielles et des perspectives de croissance à long terme et qui sont dirigées par des équipes de gestion compétentes. L'équipe de gestion du portefeuille s'efforce d'acquérir des participations dans ces sociétés à des prix inférieurs à son évaluation de la juste valeur de chaque société.

Le capital autorisé du Fonds consiste en un nombre illimité de parts et de séries sans valeur nominale. Le nombre de parts de chaque série en circulation est présenté à l'état de la situation financière. Les parts de série A et de série AT6 sont offertes aux épargnants individuels. Les parts de série F et de série FT6 sont destinées à tous les épargnants qui participent à des programmes de services à la commission par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ayant conclu une entente avec EdgePoint. Les parts de série A(N), de série A(N)T6, de série F(N) et de série F(N)T6 ont les mêmes caractéristiques, sauf qu'elles ne sont offertes qu'aux épargnants qui résident dans des provinces qui n'ont pas harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services fédérale. La série I et la série IT8 sont réservées aux épargnants dont les placements dépassent un certain seuil et qui ont signé une entente de souscription visant la série I avec EdgePoint.

2. Base d'établissement**a) Déclaration de conformité**

Les présents états financiers du Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 17 mars 2022.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les placements et les dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que le gestionnaire ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. L'établissement de la juste valeur de ces instruments représente l'aspect de la préparation des états financiers qui comporte les estimations et les hypothèses les plus importantes de la part du Fonds. Se reporter à la note 7 pour plus de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur dans les états financiers du Fonds.

La pandémie de COVID-19 a accru l'incertitude entourant les hypothèses utilisées par le gestionnaire pour formuler ses jugements et ses estimations. Les gouvernements et les banques centrales sont intervenus au moyen de mesures monétaires et fiscales considérables afin de stabiliser la situation économique. La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle, tout comme l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales. Il est impossible d'estimer de façon fiable la durée et l'ampleur de ces événements ainsi que leur incidence sur les résultats financiers et la situation financière du Fonds dans l'avenir. Étant donné que les répercussions globales de la COVID-19 sur l'économie mondiale et sur les activités du Fonds sont incertaines et ne peuvent être prédites à l'heure actuelle, l'incertitude se rapportant aux jugements et estimations du gestionnaire est plus élevée.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière constante à toutes les périodes présentées dans ces états financiers. Les méthodes comptables du Fonds utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers comme les titres de créance et de capitaux propres, les dérivés, la trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément aux dispositions de l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti selon l'évaluation que fait le gestionnaire du modèle économique au sein duquel l'actif financier est géré et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les instruments dérivés, est déterminée au moyen des techniques d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments essentiellement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Si, selon le gestionnaire, la valeur de l'actif financier ou du passif financier est inexacte, inaccessible ou n'est pas fiable, elle est estimée selon la plus récente information présentée d'un actif financier ou d'un passif financier similaire.

Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date de la transaction. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la

quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont par la suite évalués à la juste valeur chaque période de présentation, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global. Le coût des placements est fondé sur le coût moyen pondéré des placements et ne tient pas compte des commissions et autres coûts d'opérations liés au portefeuille, qui sont présentés séparément dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés à la cession d'un placement, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés à partir du coût des placements. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des placements sont pris en compte dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les placements du Fonds et les actifs et passifs financiers dérivés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables, le cas échéant. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers au coût amorti sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. Le Fonds classe à titre d'actifs financiers au coût amorti la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir pour les parts souscrites, les intérêts et autres débiteurs, les montants à recevoir pour les titres vendus et les dividendes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts et des billets à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

Les autres passifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date à laquelle ils ont été générés, déduction faite des coûts d'opérations, et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées, sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration. Les passifs financiers au coût amorti du Fonds sont constitués des montants à payer pour les parts rachetées et des montants à payer pour les titres achetés. En raison de la nature à court terme de ces passifs financiers, leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.

Les coûts d'opérations inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière, si et seulement si le Fonds a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Parts rachetables

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres selon la nature des modalités contractuelles des instruments. Le Fonds compte plusieurs catégories de parts rachetables qui n'ont pas de caractéristiques identiques et, par conséquent, ne répondent pas à la définition de titre de capitaux propres en vertu de l'IAS 32, *Instruments financiers*. Les parts rachetables, qui sont classées à titre de passifs financiers et évaluées au montant du rachat, donnent aux épargnants le droit d'exiger le rachat contre une somme au comptant, sous réserve des liquidités disponibles, à un prix par part déterminé selon les politiques d'évaluation du Fonds à la date de rachat.

c) Monnaie étrangère

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, le dollar canadien constituant la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les placements libellés en monnaies étrangères et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements ainsi que les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie et aux autres actifs et passifs financiers sont présentés à titre de « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets » et ceux liés aux placements et aux dérivés sont présentés comme « Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements » et comme « Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements et les dérivés » dans les états du résultat global.

d) Comptabilisation des produits

Les produits d'intérêts aux fins des distributions tirés des placements à revenu fixe et à court terme représentent le taux d'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'utilise pas la méthode du taux d'intérêt effectif pour amortir les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes reçus sont comptabilisés à la date à laquelle le droit à percevoir le paiement est établi, soit habituellement, dans le cas de titres cotés, la date ex-dividende. Les opérations de portefeuille sont comptabilisées à la date de l'opération. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen des placements respectifs. Les produits tirés du programme de prêt de titres sont comptabilisés déduction faite des commissions des agents et ils figurent dans le poste « Produits tirés du prêt de titres » des états du résultat global.

e) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, dans les états du résultat global représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur chacune des séries, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série pour la période.

f) Impôts

Le Fonds répond à la définition de fonds communs de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La totalité du résultat net du Fonds à des fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribuées aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été présentée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Le Fonds est actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains en capital sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

g) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période close le 31 décembre 2021, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers. Aucune de ces normes n'aura d'incidence significative sur les états financiers du Fonds.

4. Opérations entre parties liées**a) Frais de gestion**

EdgePoint, le gestionnaire, nomme le conseiller en valeurs du Fonds et fournit des services-conseils en placement et des services de gestion de portefeuille ainsi que des services de placement et d'administration au Fonds ou en surveille la prestation. Ces services comprennent la sélection, l'analyse et le suivi des placements, y compris des déplacements pour les visites dans les sièges sociaux; les autres frais liés à la diligence raisonnable; la constitution de portefeuille et la gestion des risques; l'analyse, la sélection et le suivi des maisons de courtage; les compétences en négociation, et ils pourraient aussi inclure des services de financement liés aux commissions de courtage et aux commissions de suivi pour le placement du Fonds. Tous les frais indirects et les charges d'exploitation engagés par le conseiller en valeurs du Fonds ou par le gestionnaire pour la prestation de ces services, mais qui ne sont pas liés aux activités quotidiennes du Fonds, sont également inclus dans les frais de gestion. En contrepartie de ces services, EdgePoint reçoit des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série. Les frais de gestion varient selon les séries de parts, comme il est indiqué dans le tableau ci-après. Le Fonds verse à EdgePoint un seul montant englobant tous les frais de gestion. Le conseiller en valeurs du Fonds est rémunéré pour ses services à même les frais de gestion sans autres frais pour le Fonds. Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est élevé à 23,5 millions de dollars (18,0 millions de dollars au 31 décembre 2020). Aucuns frais courus n'étaient dus au gestionnaire aux 31 décembre 2021 et 2020. Les frais de gestion pour les parts de la série I et de la série IT8 sont négociés et payés directement par l'épargnant, plutôt que par le Fonds. Ces frais n'excéderont pas les frais de gestion de la série A du Fonds.

Série A, série A(N), série AT6 et série A(N)T6	1,80 %
Série F, série F(N), série FT6 et série F(N)T6	0,80 %

b) Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, le Fonds est responsable de payer tous les frais se rapportant à ses activités. Ces charges d'exploitation peuvent notamment comprendre les impôts, les frais de comptabilité, les honoraires d'audit, les frais juridiques, les coûts relatifs au comité d'examen indépendant du Fonds, les honoraires du

fiduciaire, les droits de garde, les coûts d'opérations de portefeuille, les frais d'administration, les frais de la prestation de services aux épargnants ainsi que les frais liés aux rapports et aux prospectus, et les charges d'exploitation générales qui pourraient comprendre les salaires, les frais indirects et autres coûts répartis liés aux activités du Fonds engagés par le gestionnaire. Pour la période close le 31 décembre 2021, les coûts répartis ont totalisé 0,3 million de dollars (0,2 million de dollars au 31 décembre 2020). Chaque série est responsable de payer les charges d'exploitation qui peuvent lui être imputées.

Mis à part les intérêts, les frais bancaires, les coûts d'opérations et les retenues d'impôt, lesquels sont payés ou à payer directement par le Fonds, le gestionnaire engage ces frais pour le compte du Fonds, lequel le rembourse par la suite. Les charges d'exploitation communes du Fonds sont réparties entre les séries en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de l'actif net moyen quotidien de chaque série, selon les charges d'exploitation. Toutes les charges d'exploitation des parts de série I sont prises en charge par EdgePoint.

c) Renonciation

EdgePoint peut, à son gré, renoncer à des frais de gestion ou prendre en charge certaines charges du Fonds. Les frais pris en charge, s'il y a lieu, sont présentés dans les états du résultat global. Le gestionnaire peut mettre fin à ces renoncations et prises en charge en tout temps.

d) Remises sur frais de gestion

EdgePoint peut, de temps à autre, réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts en diminuant les frais de gestion imputés au Fonds et en demandant à celui-ci de verser aux porteurs de parts des distributions équivalant aux réductions des frais de gestion. Les remises sur frais de gestion sont réinvesties d'office en parts additionnelles du Fonds et elles sont présentées dans les *états du résultat global*.

5. Impôts sur le résultat

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), le Fonds est considéré comme un fonds commun de placement et, conséquemment, n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat sur la tranche du revenu net, y compris les profits nets réalisés, qui est versée ou à verser aux porteurs de parts. Ce revenu ainsi distribué constituera un revenu imposable pour les porteurs de parts.

5. Impôts sur le résultat (suite)

Les écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales entraînent des actifs et des passifs d'impôt différé. L'écart temporaire le plus important est celui entre la juste valeur inscrite du portefeuille de placements du Fonds et son prix de base ajusté aux fins fiscales. Puisque la politique de distribution du Fonds consiste à distribuer tous les gains en capital nets réalisés, aucun passif d'impôt différé relatif aux gains en capital latents et aucun actif d'impôt différé relatif aux pertes en capital latentes ne sera réalisé par le Fonds et, par conséquent, ne sera comptabilisé par celui-ci. Les pertes en capital réalisées non utilisées représentent les actifs d'impôt différé du Fonds; toutefois, en raison de l'incertitude liée à leur réalisation qui donnerait lieu à la compensation de futurs gains en capital, aucun avantage fiscal net n'est comptabilisé par le Fonds.

À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2021, le Fonds avait des pertes en capital pouvant être reportées en avant de néant (7,5 millions de dollars au 15 décembre 2020) et des pertes autres qu'en capital de néant (néant au 15 décembre 2020).

Une perte réalisée par le Fonds au moment de la disposition d'immobilisations sera considérée comme une perte suspendue si le Fonds acquiert, dans les 30 jours précédant ou suivant la vente, un bien de remplacement qui est identique à celui qui a été vendu ou qui est le même, et que le Fonds est encore propriétaire du bien de remplacement 30 jours après la disposition originale. Si une perte est suspendue, le Fonds ne peut déduire la perte des gains en capital du Fonds avant que le bien de remplacement ait été vendu sans être acquis de nouveau dans les 30 jours précédant ou 30 jours suivant la vente. À la fin de l'année d'imposition la plus récente, le 15 décembre 2021, le Fonds avait des pertes suspendues de 3,9 millions de dollars (4,6 millions de dollars au 15 décembre 2020).

6. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, EdgePoint peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, dans le domaine des placements, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage des commissions de courtage payées au cours des périodes closes les 31 décembre 2021 et 2020 est présentée ci-après.

	2021	2020
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	3	3
Pourcentage du total des coûts d'opérations	6 %	3 %

D'autres services de recherche exclusifs sont offerts sous forme de « forfait » en même temps que l'exécution de transactions. Pour cette raison, EdgePoint ne peut pas raisonnablement déterminer la valeur de ces services de recherche en placement.

7. Évaluation de la juste valeur

Les placements et les instruments financiers dérivés du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur. Selon le gestionnaire, la juste valeur des instruments financiers autres que les placements, des instruments financiers dérivés et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables se rapproche de leur valeur comptable, étant donné leur nature à court terme.

Les IFRS établissent une hiérarchie des justes valeurs qui établit l'ordre de priorité des données des techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs se présentent comme suit :

- Niveau 1 – des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels le Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Si des données de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données importantes pour l'évaluation de la juste valeur.

Des changements à la méthode d'évaluation pourraient donner lieu à la modification du niveau attribué à un placement.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)**a) Actions**

Les positions en actions du Fonds sont classées au niveau 1 lorsque le titre est négocié activement et qu'un prix fiable est observable. Certaines actions du Fonds ne sont pas négociées fréquemment, si bien qu'aucun prix observable n'est disponible. Dans ces cas, la juste valeur est déterminée au moyen de données de marché observables et la juste valeur est classée au niveau 2, à moins que la détermination de la juste valeur fasse intervenir des données non observables importantes, auquel cas l'évaluation est classée au niveau 3. Le Fonds détient cinq placements privés dans des actions qui ont été classés au niveau 3 (trois placements au 31 décembre 2020). La juste valeur de ces placements a été établie à l'aide du cours présenté dans la plus récente notice d'offre de ces titres ou de la transaction secondaire la plus récente de titres identiques. Le Fonds a tenu compte des conséquences potentielles de la COVID-19 au moment d'établir les hypothèses utilisées dans l'établissement de la juste valeur de ces actifs de niveau 3. Il n'a toutefois pas pris en compte les effets à long terme de la pandémie de COVID-19. La durée et les conséquences économiques ultimes de la pandémie de COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle et, par conséquent, une certaine incertitude entoure son incidence potentielle sur les activités et la situation financière de ces actifs de niveau 3.

b) Titres à revenu fixe

Les titres à revenu fixe comprennent principalement des obligations de sociétés, qui sont évaluées au moyen de modèles utilisant des données comme la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité du crédit. Comme les données importantes aux fins de l'évaluation sont généralement observables, les titres à revenu fixe et les placements à court terme du Fonds ont été classés au niveau 2. Le Fonds détient un titre à revenu fixe qui a été classé au niveau 3 en raison du manque de données observables pour l'évaluation (un titre au 31 décembre 2020). La juste valeur a été déterminée en fonction du coût, puisque le titre a été acheté récemment et qu'aucune autre transaction sur ce titre n'est observable.

c) Actifs et passifs dérivés

Les actifs et les passifs dérivés se composent de contrats de change à terme et d'options d'achat de titres. Les contrats de change à terme sont évalués principalement en fonction du montant notionnel du contrat, de la différence entre le taux contractuel et le taux à terme du marché pour la même monnaie ou le même indice, des taux d'intérêt et du rendement futur de l'action. Les contrats pour lesquels les écarts de crédit de la contrepartie sont observables et fiables, ou pour lesquels les données liées au crédit sont considérées comme n'étant pas importantes pour la juste valeur, sont classés au niveau 2. Les options sur

actions sont évaluées principalement sur la base du nombre de contrats, de la différence entre le prix d'exercice et le taux à terme du marché pour l'action et l'indice sous-jacents, le taux d'intérêt, les dividendes et la volatilité de l'action et de l'indice sous-jacents. Le risque de contrepartie est géré au moyen de l'utilisation de garanties et d'une annexe de soutien au crédit, lorsqu'elle est disponible.

La valeur comptable de l'actif net du Fonds attribuable aux parts rachetables se rapproche également de la juste valeur étant donné que les parts sont évaluées à la valeur de rachat. Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs puisque, même si leurs cours sont disponibles, il n'y a pas de marché actif pour ces instruments.

Le tableau qui suit illustre le classement des instruments financiers évalués à la juste valeur à la date de présentation de l'information financière selon le niveau de la hiérarchie qui inclut l'évaluation de la juste valeur. Les montants sont établis en fonction des valeurs comptabilisées dans les états de la situation financière.

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2021 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	2 307 612 \$	6 874 \$	5 102 \$	2 319 588 \$
Titres à revenu fixe	–	5 803	13 478	19 281
Contrats de change à terme	–	1 764	–	1 764
Contrats de change à terme	–	(179)	–	(179)
Total	2 307 612 \$	14 262 \$	18 580 \$	2 340 454 \$

Actifs (passifs) à la juste valeur au 31 décembre 2020 (en milliers)				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	1 592 643 \$	– \$	20 520 \$	1 613 163 \$
Titres à revenu fixe	–	4 161	13 333	17 494
Contrats de change à terme	–	1 677	–	1 677
Total	1 592 643 \$	5 838 \$	33 853 \$	1 632 334 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la variation nette de la valeur des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net a correspondu à un profit de 714,5 millions de dollars (perte de 106,5 millions de dollars au 31 décembre 2020).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, deux placements ont été transférés entre des niveaux (aucun transfert au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020). Le placement dans Topicus.com Inc. a été transféré du niveau 3 au niveau 1 en février 2021 par suite de son appel public à l'épargne à la Bourse de Toronto. Le placement dans MDA Ltd. (anciennement Neptune LP) a été transféré du niveau 3 au niveau 1 en avril 2021 par suite de son appel public à l'épargne à la Bourse de Toronto.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des évaluations à la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 aux 31 décembre 2021 et 2020.

	Actions	Titres à revenu fixe
31 décembre 2021 (en milliers)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	20 520 \$	13 333 \$
Placements cédés au cours de l'exercice	(11 598)	–
Transferts entrants (sortant)	(13 000)	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	9 180	145
Solde à la clôture de l'exercice	5 102 \$	13 478 \$

	Actions	Titres à revenu fixe
31 décembre 2020 (en milliers)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	8 633 \$	21 900 \$
Placements acquis au cours de l'exercice	13 433	13 572
Placements cédés au cours de l'exercice	(1 935)	–
Transferts entrants (sortant)	1 238	(21 900)
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	(118)	–
Variation du profit latent (de la perte latente) sur les placements	(731)	(239)
Solde à la clôture de l'exercice	20 520 \$	13 333 \$

La variation totale du profit latent/de la perte latente sur les actifs de niveau 3 détenus au 31 décembre 2021 correspondait à un gain de 9,3 millions de dollars (perte de 1,0 million de dollars au 31 décembre 2020).

L'utilisation d'autres hypothèses raisonnables pour évaluer ces actifs de niveau 3 ne produirait pas d'augmentation ou de diminution importante de la juste valeur aux 31 décembre 2021 et 2020.

8. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds s'expose à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de cours, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit de la contrepartie et le risque de liquidité. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut varier sur une base quotidienne en raison des fluctuations des taux d'intérêt, des conditions du marché, de la conjoncture et de facteurs propres à certains titres détenus par le Fonds. Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels l'actif est investi.

Gestion des risques

Le programme global de gestion des risques du Fonds vise à maximiser les rendements obtenus pour le niveau de risque global auquel le Fonds est exposé et à réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Tous les placements comportent un risque de perte de capital. L'équipe de gestion du portefeuille adopte une approche prudente de gestion des risques et effectue des recherches approfondies pour

chaque placement envisagé afin de bien saisir les risques de chaque société et de les évaluer par rapport au potentiel de rendement.

Le risque est aussi géré au moyen de la diversification du portefeuille de sociétés. L'équipe de gestion du portefeuille est d'avis qu'investir dans des sociétés qui ont des avantages concurrentiels permet une meilleure diversification que de se concentrer sur les répartitions sectorielles traditionnelles. Elle adopte une approche fondée sur le bon sens, qui consiste à évaluer la somme pouvant être perdue et la probabilité de la perdre. Bien que cette approche puisse sembler quelque peu simpliste, elle offre une vue essentielle des véritables risques de placement.

Le gestionnaire maintient une structure de gouvernance qui permet de suivre les activités de placement du Fonds et de surveiller la conformité à la stratégie de placement établie du Fonds, aux directives internes et à la réglementation des valeurs mobilières. Le comité de la gouvernance et de la surveillance des placements du gestionnaire passe trimestriellement en revue les opérations au sein du portefeuille pour veiller à leur conformité aux règles applicables.

Facteurs de risque**a) Risque de marché**

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et les écarts pourraient être significatifs.

i) Risque de cours

Le risque de cours découle principalement des incertitudes à propos des cours futurs des instruments détenus. Les fluctuations des cours du marché peuvent être occasionnées par des facteurs propres à un placement ou par des facteurs touchant l'ensemble des titres négociés sur un marché ou un segment de marché. Tous les placements du Fonds peuvent entraîner un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers est équivalent à leur juste valeur. Le Fonds est largement exposé au risque de cours découlant de ses placements dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds consiste à gérer le risque de cours par la diversification et la sélection de placements qui respectent les directives de placement énoncées dans l'acte de fiducie. Plus

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

de 90 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables doit être investi dans des titres de capitaux propres. La politique du Fonds limite également la détention d'un titre de capitaux propres particulier à 10 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Si les indices de référence pertinents avaient augmenté ou diminué de 5 % au 31 décembre 2021, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué d'environ 116,0 millions de dollars, soit 4,7 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (79,6 millions de dollars au 31 décembre 2020, soit 4,6 % du total de l'actif net). Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

ii) Risque de change

Le risque de change survient lorsque les instruments financiers ne sont pas libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des titres libellés dans d'autres monnaies varie en raison des fluctuations des taux de change. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour réduire son exposition au risque de change.

Comme les placements du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, le Fonds n'est pas assujéti à un risque de change important.

Le tableau ci-dessous indique dans quelles monnaies (à l'exception du dollar canadien) sont libellés les instruments financiers du Fonds qui l'exposent de manière importante à ce risque. Les données des clôtures de périodes sont en dollars canadiens et comprennent le montant notionnel des contrats de change à terme, s'il y a lieu.

31 décembre 2021					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Euro	32 700	—	—	32 700	1,33 %
Dollar américain	113 233	19 357	(117 993)	14 597	0,60 %
Yen japonais	4 042	—	—	4 042	0,17 %
	149 975	19 357	(117 993)	51 339	2,10 %

31 décembre 2020					
Monnaie	Placements (en milliers de dollars)	Trésorerie (en milliers de dollars)	Contrats de change à terme (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Yen japonais	37 525	—	—	37 525	2,18 %
Euro	14 425	—	—	14 425	0,84 %
Dollar américain	87 358	20 731	(95 765)	12 324	0,72 %
	139 308	20 731	(95 765)	64 274	3,74 %

Au 31 décembre 2021, si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 5 % par rapport à toutes les devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté respectivement d'environ 2,6 millions de dollars ou 0,1 % du total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (3,2 millions de dollars, soit 0,2 % du total de l'actif net, au 31 décembre 2020).

Dans la pratique, les résultats réels pourraient ne pas correspondre à ceux figurant dans cette analyse de sensibilité et les écarts pourraient être significatifs.

iii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

La majeure partie des actifs financiers du Fonds sont des actions, lesquelles ne portent pas intérêt. Comme la majorité des passifs financiers du Fonds sont principalement à court terme et ne portent habituellement pas intérêt, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt est considérée comme faible.

b) Risque de crédit de la contrepartie

Le risque de crédit de la contrepartie est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'un engagement ou d'une obligation qu'elle a contracté avec le Fonds.

Le principal risque de crédit pour le Fonds est le risque de crédit découlant de la négociation avec un grand nombre de courtiers et de contreparties sur des bourses reconnues et de bonne réputation.

Le risque de défaut est considéré comme très faible, puisque toutes les opérations sont réglées au moment de la livraison par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Le Fonds peut conclure des contrats de change visant l'achat ou la vente de monnaies afin de régler ses opérations de titres étrangers. Il s'agit de règlements au comptant à court terme exécutés avec des contreparties ayant une cote de solvabilité d'au moins « A ». L'exposition au risque de crédit par ces contrats est considérée comme très faible étant donné que peu d'entre eux ne sont pas réglés au même moment et que les opérations sont payées sur livraison.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. À l'exception des passifs financiers qui découlent de ses activités normales de placement, le Fonds n'a aucun passif financier notable.

8. Risques liés aux instruments financiers (suite)

Les rachats quotidiens, contre trésorerie, de parts rachetables constituent la plus importante source d'exposition éventuelle au risque pour les passifs financiers du Fonds. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, le Fonds doit investir au moins 90 % de son actif dans des placements liquides (soit ceux qui sont négociés sur un marché actif et qu'il est facile de vendre). Le Fonds peut également emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats. Aucun emprunt de ce type n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des titres de capitaux propres non cotés qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ces placements à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements spécifiques, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité quotidiennement.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après la durée à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans les tableaux reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2021			
À payer pour les parts rachetées	2 234	–	2 234
À payer pour les titres achetés	3 725	–	3 725
Contrats de change à terme	–	179	179
	À vue (en milliers de dollars)	< 6 mois (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
31 décembre 2020			
À payer pour les parts rachetées	3 637	–	3 637
À payer pour les titres achetés	3 556	–	3 556

d) Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les parts émises et en circulation sont considérées comme constituant les capitaux propres du Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les porteurs de parts ont le droit d'exiger le versement de la valeur liquidative par part du Fonds pour la totalité ou une partie des parts qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour d'évaluation où les parts doivent être rachetées. Par ailleurs, l'avis doit être irrévocable et la signature doit être garantie par une banque à charte canadienne, une société de fiducie ou

un courtier en placement reconnu par le gestionnaire. Les parts sont rachetables contre un montant de trésorerie égal à la quote-part correspondante de la valeur liquidative du Fonds.

9. Tableau des contrats de change à terme

31 décembre 2021				
Date de règlement	Monnaie à livrer (en milliers)	Monnaie à recevoir (en milliers)	Prix du contrat	Juste valeur (en milliers)
22 février 2022	7 500 \$ US	9 519 \$ CA	1,2692	30 \$
13 avril 2022	25 000 \$ US	32 134 \$ CA	1,2854	500
19 avril 2022	42 000	54 361	1,2943	1 215
26 avril 2022	10 000	12 674	1,2674	19
				1 764
10 février 2022	8 750 \$ US	10 890 \$ CA	1,2446	(179)
				(179)
Nombre total de contrats	5		Juste valeur nette	1 585 \$

10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure divers arrangements de compensation ou autres arrangements semblables qui ne respectent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent, dans certaines circonstances, que les montants connexes soient compensés, par exemple dans les cas de faillites ou de résiliation des contrats. Le Fonds n'a pas effectué la compensation d'actifs financiers ou de passifs financiers dans l'état de la situation financière. Les informations présentées dans les tableaux ci-après comprennent les actifs financiers et les passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ayant force exécutoire ou d'un arrangement semblable portant sur des instruments financiers semblables.

Les conventions-cadres de l'ISDA ou les arrangements de compensation semblables ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, puisqu'ils donnent lieu à un droit de compensation des montants comptabilisés qui n'est exécutoire que s'il survient un événement de défaut, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou des contreparties. En outre, le Fonds et ses contreparties n'ont pas l'intention d'effectuer le règlement selon un montant net ni de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les garanties consenties à l'égard des opérations ci-dessous sont soumises aux modalités habituelles du secteur établies dans l'annexe de soutien au crédit de l'ISDA. Ainsi, la trésorerie donnée en garantie peut être donnée en nantissement ou vendue pendant la durée de l'opération, mais doit être rendue à l'échéance de l'opération. Selon les modalités, chaque contrepartie détient le droit de mettre fin aux opérations connexes advenant le défaut de la contrepartie de donner une garantie. La garantie en trésorerie donnée en nantissement par le Fonds figure dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » de l'état de la situation financière.

10. Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (suite)

31 décembre 2021 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	1 764	1 764	–	–	1 764
Contrats de change à terme – passifs	(179)	(179)	–	179	–

31 décembre 2020 (en milliers de dollars)

Type d'instrument financier	Montants bruts des actifs et passifs financiers comptabilisés	Montants nets présentés dans l'état de la situation financière	Montants connexes non compensés dans l'état de la situation financière	Trésorerie donnée en nantissement	Montant net
Contrats de change à terme – actifs	1 677	1 677	–	–	1 677

11. Entités structurées

Le Fonds peut investir dans une filiale, une entreprise associée ou une entité structurée non consolidée dans le cadre de sa stratégie de placement.

Pour déterminer si le Fonds contrôle une participation ou exerce une influence notable sur celle-ci, il apprécie les droits de vote, l'exposition à des rendements variables et sa capacité d'utiliser les droits de vote pour influencer sur ces rendements directement ou par l'entremise d'autres entités gérées par le gestionnaire. Lorsque le Fonds contrôle une participation, il est considéré comme une entité d'investissement selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et comptabilise donc cette participation à la juste valeur par le biais du résultat net. La fonction principale du Fonds est définie par ses objectifs de placement et le Fonds applique les stratégies de placement disponibles définies dans le prospectus du Fonds pour atteindre ces objectifs. Le Fonds évalue également le rendement des participations à la juste valeur. Les participations que le Fonds contrôle ou sur lesquelles il exerce une influence notable, directement ou indirectement par l'entremise du gestionnaire, sont classées respectivement comme des filiales et des entreprises associées.

Les participations du Fonds sont vulnérables au risque de cours en raison de l'incertitude qui entoure leurs valeurs futures. Le risque de perte maximal lié à ces participations correspond à la juste valeur totale de la participation à un moment donné. La juste valeur des participations est prise en compte dans les états de la situation financière.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, le Fonds détenait des participations dans les filiales, entreprises associées et entités structurées non consolidées suivantes :

31 décembre 2021	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Optiva Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %
Computer Modelling Group Ltd.	Canada	Entreprise associée	9,0 %

31 décembre 2020	Domiciliation	Type	% de participation
Pulse Seismic Inc.	Canada	Entreprise associée	9,8 %

12. Prêts de titres

Le Fonds a établi un programme de prêts de titres avec son dépositaire. La valeur de marché globale de tous les titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % des actifs du Fonds. Le Fonds recevra une garantie égale à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, laquelle est généralement composée de titres de créance fédéraux, provinciaux et souverains, ou de titres de créance émis et garantis par une institution financière, ou encore de papier commercial de sociétés, de titres convertibles et de trésorerie. Tous les titres donnés en garantie comportent une durée jusqu'à l'échéance de 365 jours ou moins ainsi qu'une notation désignée attribuée par une agence de notation désignée, et ils doivent être conformes aux exigences en matière de notation énoncées dans le *Règlement 81-102*.

La valeur de marché des titres prêtés et les garanties reçues s'établissaient comme suit aux 31 décembre 2021 et 2020.

	31 décembre 2021 (en milliers de dollars)	31 décembre 2020 (en milliers de dollars)
Titres prêtés	–	2 360
Garanties (autres qu'en trésorerie)	–	2 478

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut des produits tirés des opérations de prêt de titres du Fonds et des produits tirés du prêt de titres présentés dans les *états du résultat global*.

	31 décembre 2021 (en milliers de dollars)	31 décembre 2020 (en milliers de dollars)
Montant brut des produits tirés du prêt de titres	6	21
Commissions des agents – CIBC Mellon	(2)	(5)
Produits tirés du prêt de titres	4	16

Gestion de patrimoine EdgePoint inc.

150, rue Bloor ouest, bureau 500

Toronto (Ontario) M5S 2X9

Site Web : www.edgepointwealth.com

Courriel : info@edgepointwealth.com

Tél : 416-963-9353 ou sans frais : 1-866-757-7207
